

Pourquoi adhérer à une organisation patronale ?

Sophie Louey

Les chefs d'entreprise ont la possibilité d'adhérer à des organisations patronales. Ces collectifs composent, par leur nombre et leurs diversités, une nébuleuse qui conduit les dirigeants d'entreprise à opérer des choix d'adhésion selon leurs besoins.

Ces adhésions s'inscrivent dans la continuité d'un temps professionnel (la direction d'une entreprise), mais aussi parfois personnel tant les patrons sont amenés à se voir et se revoir et ainsi créer et entretenir des relations de sociabilité dans un entre-soi patronal.

Pourquoi des patrons choisissent-ils de consacrer de l'argent, du temps et de l'énergie à des organisations patronales ? Ce numéro de *Connaissance de l'emploi* tente de répondre à cette question sur la base d'une enquête réalisée auprès de chefs d'entreprise engagés dans des collectifs patronaux. L'étude qualitative permet de distinguer cinq types d'intérêts que les patrons disent tirer de ces engagements.

[+ Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

27 juin 2022

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/pourquoi-adherer-a-une-organisation-patronale--1346825.kj>